



MORLON CHRISTOPHE
28 BIS ROUTE DES GRANDS CHENES
15130 SANSAC DE MARMIESSE

à CLERMONT-FERRAND, le 06/11/2015

Objet : Notification d'inscription au tableau de l'Ordre national des infirmiers

Chère Consœur, Cher Confrère,

Lors de sa session du 05/11/2015, notre Conseil départemental a statué sur votre demande d'inscription au tableau de l'Ordre national des infirmiers.

J'ai le plaisir de vous informer qu'il a décidé cette inscription, sous le numéro : 2129596. Ainsi, vous êtes désormais membre de l'Institution qui a pour missions de contribuer à la qualité des soins et de promouvoir le rôle et l'avenir de notre grande profession.

Entièrement composé de consœurs et de confrères élus par les infirmiers du département, le Conseil départemental de l'ordre des infirmiers ALLIER-CANTAL-HAUTE-LOIRE-PUY DE DÔME, sera votre interlocuteur habituel pour toutes les missions exercées par l'Ordre (sans empiéter sur les missions des syndicats, qui touchent plus particulièrement aux rémunérations, statuts et conditions de travail).

Le conseil départemental de l'ordre se tient donc à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (notamment pour les déclarations à faire en cas de changement dans les informations qui composent votre dossier). Il s'efforcera aussi de vous apporter tout conseil que vous souhaiteriez dans votre exercice professionnel.

A cet égard tous les contrats concernant votre exercice professionnel doivent être écrits et transmis dans le mois qui suit leur signature au conseil départemental. Le conseil départemental est également à votre disposition pour vous fournir assistance et conseil dans la rédaction de ces contrats. Vous pouvez adresser vos projets de contrats pour avis qui sera rendu dans un délai d'un mois.

La Présidente

Jocelyne BOUQUET

Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers ALLIER-CANTAL-HAUTE-LOIRE-PUY DE DÔME
Parc Technologique La Pardieu
12 Rue Louis Rosier, 63000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 63 79 81 94 - Fax : 04 63 79 81 93